

Conseil de l'École Doctorale TESC du 10 mars 2022 (14h – 16h)

12 Présents : Martine Joly ; Marie-Claude Bal ; Caroline Datchary ; Valérie Lafitte-Carbonne ; Jean-Marc Luce ; Laura Sageaux ; Nicolas Valdeyron (et Sandrine Costamagno qui prendra prochainement le relais pour TRACES) ; Bertrand Vayssière ; Justin Guibert ; Audrey-Caroline Michielon ; Alejandro Valencia Vila ; Margaux Lemaire

Excusés : Prisca Kergoat ; Géraldine Froger ; Pierre Labarthe ; Philippe Terral ; Florence Sordes ; Olivier Brossard ; Didier Delhoume ; Myriam Guiraud

❖ **Demande de rattachement individuel (soumis au vote)**

Sylvia BECERRA est rattachée au laboratoire GET (Géosciences Environnement Toulouse), à l'UT3, laboratoire qui ne fait pas partie des laboratoires conventionnés à TESC.

Elle demande à être intégrée à l'ED TESC, afin de que ses doctorants puissent obtenir la mention « sociologie », car l'UT3 ne délivre pas de diplôme avec la mention Sociologie.

Pour l'instant, la solution la plus efficace est d'associer Sylvia Becerra à titre individuel.

Les thèses dans lesquelles est impliquée Sylvia Becerra qui travaille sur les problèmes d'environnement, sont ancrées dans les sciences humaines (sociologie), ce qui justifie pleinement ce rattachement.

La question de son rattachement à TESC est mise au vote (bulletins secrets).

Résultat du vote =

oui = 11

non = 1

La demande de rattachement individuel de Sylvia BECERRA à l'ED TESC est adoptée à la majorité.

❖ **Commission des dérogations 2022**

Les élus doctorants soumettent la demande suivante, pour la rentrée 2022 :

Les doctorants financés en 3^{ème} année qui doivent s'inscrire en 4A et les doctorants non financés en 6^{ème} année qui doivent s'inscrire en 7A demandent à être dispensés de commission de dérogation.

Après discussion, il est décidé d'accorder la dispense de commission de dérogation dans les deux cas.

Pour s'inscrire, les doctorants n'auront donc pas à fournir les pièces exigées habituellement pour une inscription dérogatoire en 4^{ème} année ou 7^{ème} année (plan de la thèse ; bibliographie ; parties rédigées etc.).

De leur côté, les laboratoires pourront choisir d'organiser un Comité de Suivi de Thèse qui devra produire un compte-rendu sur l'avancée de la thèse => ajout donc d'un CST à la fin de la 3A pour les doctorants financés (en plus de celui qui existe déjà pour les doctorants en 2A).

NB : les directions de thèse et de laboratoire devront fournir un avis motivé, développé pour la demande d'inscription en 4^{ème} année.

NB : le 2^{ème} CST reste obligatoire pour les doctorants en 6A non financés qui veulent s'inscrire en 7A.

❖ Retour sur la journée d'étude organisée par les élus doctorants le 25 Février 2022

Le vendredi 25 février dernier a eu lieu la Journée d'études des doctorants de l'ED TESC.

La Journée, organisée autour du thème « Contact(s) », s'est déroulée sans encombre. Jean Tkaczuk, qui était présent, a loué le professionnalisme des organisateurs de la JE et a témoigné son vif intérêt pour toutes les communications qui y ont été présentées, dont il a admiré la qualité scientifique.

Cette journée fut donc une belle réussite !

❖ Préparation du concours CDU 2022

Date des auditions = fixée au mardi 5 début juillet

Jury :

- Direction de l'ED
- Représentants des unités de recherche et établissements (1 représentant par unité ou établissement)
- 2 représentants des doctorants = observateurs (pas droit de vote)

Désignation de **2 rapporteurs** pour évaluer les candidatures avant les auditions :

- 1 parmi les membres du conseil de l'ED
- 1 rapporteur extérieur à l'ED

Les modalités pour désigner les rapporteurs restent à déterminer.

Audition :

Le candidat disposera d'un ordinateur et d'un vidéoprojecteur pour sa présentation (les plaquettes de présentation ne seront pas autorisées).

- Lecture des rapports externe et interne = 5 minutes (*se fait avant l'entrée du candidat*)
- Présentation = 10 minutes
- Questions = 10 minutes

Dépôt des dossiers complets, par voie électronique à l'adresse : responsable.sedoc@univ-tlse2.fr avant le **Mercredi 29 juin, 10h**

Distribution des dossiers aux rapporteurs internes au conseil de l'ED pour évaluation = **Mercredi 29 juin, 16h**

Nombre de CDU = inconnu pour le moment. MAIS, 1 CDU supplémentaire par rapport à ce qui a été prévu (grâce au co-financement du Labex-SMS).

Si l'on dispose **d'une douzaine de CDU** à pourvoir pour cette année, il serait peut-être envisageable d'augmenter le nombre de candidats à auditionner par rapport à celui des années passées.

La date du prochain Conseil de l'ED TESC est fixée au **jeudi 21 avril, 8h30 (salle D155)**.
La séance prend fin à 16h30.